

AMICAL MOTOR CLUB ORLEANAIS  
MOTO-CROSS DU 20 Septembre 2015  
**REGLEMENT PARTICULIER**

**Situation géographique :** Saint Denis de l'Hôtel Circuit du "DHUY"

**Description de la piste :** Longueur 1470m. Largeur de la grille de départ 40m  
Largeur mini de la piste 7m. Largeur moyenne de la piste 7.2m

**Homologation préfectorale du 13 NOVEMBRE 2012**

**Nombre de pilotes admis sur la piste :** 45

**Capacité du Moto-Cross :** Nationale

**Classes admises :** National 125cc à 600cc. Licence NCO ou NJ3 : à partir de 13 ans.

CRITERIUM DE LIGUE (125cc à 650cc) : Licence NCO ou NJ3 : à partir de 13 ans.

Trophée VETERANS ZN. Licence NCO : à partir de 40 ans.

**Engagements:** Clôture le 7 Septembre 2015.

Un droit d'engagement de 35 € non remboursable est perçu pour la catégorie nationale.

Un droit d'engagement de 35 € non remboursable est perçu pour le CRITERIUM DE

LIGUE

Un droit d'engagement de 40 € non remboursable est perçu pour le Trophée VETERANS

ZN

Location de transpondeur : 10 € inclus dans le droit d'engagement.

**Vérifications administratives :** Le 19 septembre de 16h à 20h et le 20 septembre de 7h30 à 8h30 sur le terrain

**Durées des courses :** NATIONAL : 3 X (15mn + 1 tour)

CRITERIUM DE LIGUE : 2 séries de 2 X (15mn + 1 tour) + 1 SUPER FINALE  
avec les 20 premiers de chaque catégorie soit 1X (15mn+1 tour)

Trophée VETERANS ZN : 2 X (20mn + 1 tour)

**Essais :** Pendant les essais, les machines doivent être munies des plaques réglementaires aux couleurs correspondantes à leur cylindrée. Les machines non réglementaires ne seront pas admises.

**Dossards :** Les coureurs sont tenus de porter les dossards éventuellement fournis par le club.

**Parc d'attente :** Les machines doivent être présentes dans le parc d'attente au moins 5 minutes avant le départ de chaque manche. Voir article 6 du règlement de la ligue.

**Départ :** Tous les départs sont donnés selon la formule du championnat de France; lorsque la première moto quitte le parc d'attente, moteur en marche, aucun accompagnateur n'est admis aux abords de la grille de départ. Dès que toutes les motos sont sur la grille de départ, le starter présente le panneau "15 secondes". Les 15 secondes écoulées il présente le panneau "5 secondes" et la grille tombe entre 5 et 10 secondes après.

**Horaires :** Voir annexe

**Classement :** A chaque manche, le premier marque 25 points, le second 22 points, le troisième 20 points, le quatrième 18 points, le cinquième 16, le sixième 15...etc. le vingtième 1.

En cas d'ex-aequo c'est la dernière manche qui sert à départager les concurrents.

Nombre de tours pour être classé : 75% du nombre de tours accomplis par le premier arrondi au nombre entier supérieur.

CRITERIUM DE LIGUE, Trophée VETERANS ZN et Nationaux : Tous les pilotes sont classés.

**Accompagnateurs:**

Il est admis trois accompagnateurs par pilote. **Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs.**

**Parc coureur :** Les concurrents sont tenus de respecter les emplacements tracés. Les véhicules des accompagnateurs seront intégrés dans l'emplacement ou stationneront sur le parking public à l'entrée du circuit. **Tous les véhicules doivent être équipé d'un extincteur.**

**Assurance** : Une assurance conforme aux dispositions de l'article R.331-30 du Code du Sport est souscrite.  
L'attestation d'assurance est annexée au présent règlement.  
Compagnie apéritrice : AMV ASSURANCE

Organisateur technique : MR JOUDIOU Nicolas

Directeur de course : Mr GERAY CLAUDE (OFF 011358), adjoint : Mr GALLOU CHRISTIAN (OFF 049090).

Jury : Messieurs DAUVOIS Max (OFF 007901), PELLOILLE Jean-Michel (OFF 054186), BELLANGER Alain (OFF 003385).

Commissaires techniques : Mrs BENNOUAR Bernard (OFF 197214) CHANTELOUP Stéphane (OFF 069958) Mme GUIRAUD Carine (OFF 137472).

MEDECIN : Docteur MHREZ Eiad Pôle Urgence Hopital de CHATEAUROUX.

Transpondeurs : Mr PELLOILLE Jean-luc (OFF077808), Mme PELLOILLE Isabelle (OFF 077807)

Chronométrage : Equipe avec transpondeurs : Mr ROBLIN Jacques (OFF 021065), Mme JAMET Lydia (OFF 250604).

Commissaires de piste : Liste jointe

Prix de course : Suivant le règlement de la ligue

Remise des prix : Après l'arrivée de la dernière manche.

Fait à FAY AUX LOGES , le 10 Juin 2015

VISA CLUB  
Le Président



VISA LIGUE  
Le Président



VISA FFM